



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

## Atelier

**Vers une meilleure sensibilisation  
sur l'importance de la sécurité  
maritime, de la recherche et du  
sauvetage des vies humaines en  
mer dans la région COMHAFAT**

**Dispositif de sécurité en mer au Bénin**

**Présenté par Hippolyte L. M. HOUENOU  
Coordonnateur du PROVAC2**

**Rabat, le 25 Juin 2025**

# PLAN

## DISPOSITIF DE LA SÉCURITÉ EN MER AU BÉNIN

### INTRODUCTION

#### 1- Missions de la préfecture maritime

*1-1- Sécurité maritime*

*1-2- Prévention des activités illicites*

*1-3- Protection de l'environnement marin*

*1-4- Dispositif de surveillance*

### CONCLUSION

# INTRODUCTION

Le dispositif de la sécurité en mer au Bénin repose sur la préfecture maritime qui est un organe de coordination des activités de l'État en mer, chargé de la sécurité maritime, de la prévention des activités illicites et de la protection de l'environnement marin. Elle est dotée d'un dispositif ultramoderne de surveillance de la façade maritime, incluant des radars de dernière génération installés le long des 123 kilomètres de côtes béninoises.

La préfecture maritime du Bénin travaille en collaboration avec l'Institut de Sécurité Maritime Interrégional (ISMI) pour la formation des acteurs de l'Action de l'État en Mer (AEM).



# **1- Missions de la préfecture maritime**

## ***1-1- Sécurité maritime***

Assurer la surveillance et la protection des espaces maritimes béninois, notamment contre la piraterie, les trafics illicites et les atteintes à l'environnement.

## ***1-2- Prévention des activités illicites***

Coordonner les actions de lutte contre les activités illégales en mer, telles que la pêche illégale, le trafic de drogue et la traite des êtres humains.

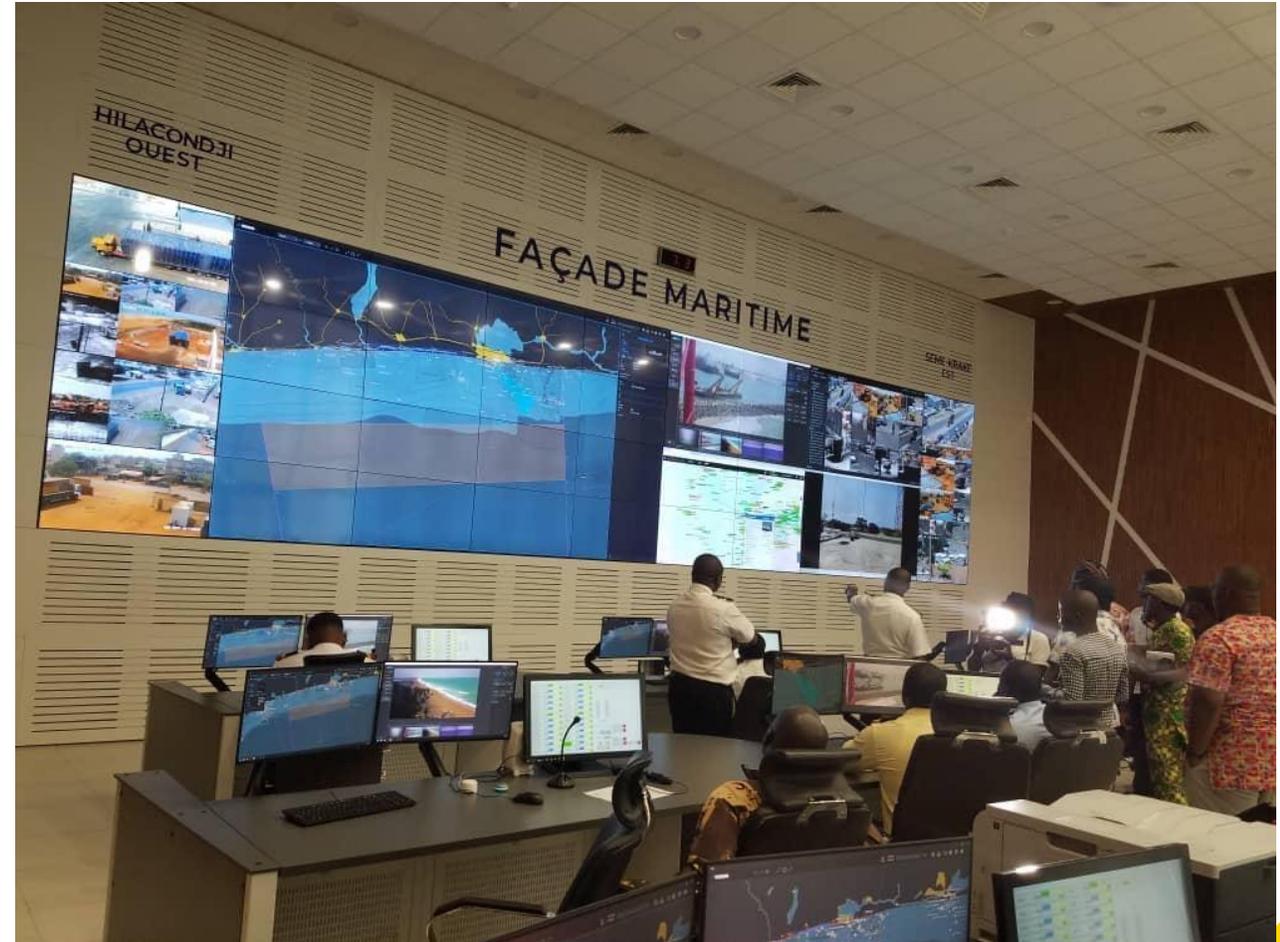
## ***1-3- Protection de l'environnement marin***

Mettre en œuvre des mesures pour préserver les écosystèmes marins et côtiers, lutter contre la pollution et les déversements accidentels.

## 1-4- Dispositif de surveillance

Le dispositif de surveillance mis en place comprend :

- Des radars de dernière génération installés à Grand-Popo, Ouidah, Cotonou et Sèmè-Kraké.
- Un système de surveillance couvrant l'ensemble de la façade maritime du Bénin.
- Un numéro vert dédié aux plaintes et aux urgences en mer, le 0145462840.



Le système de surveillance est installé de sorte à fonctionner sans coupure. Un relai est construit à Grand-Popo pour parer à tout dysfonctionnement, notamment électrique. Tous les événements y compris la communication entre les navires sont enregistrés à la seconde près.



Dans un souci de réactivité et d'efficacité, plusieurs canaux d'information ont été mis en place pour permettre aux usagers de la mer de signaler toute situation nécessitant une intervention. Le numéro vert, le 0145462840, est disponible 24h/24 et 7j/7 pour recevoir et traiter les alertes. « En cas de détresse en mer, ce numéro permet de joindre immédiatement les équipes d'intervention, qu'il s'agisse de la marine nationale ou des autorités portuaires.

Le port autonome de Cotonou et la marine nationale disposent également de moyens de communication dédiés pour recevoir des appels de détresse.

# CONCLUSION

Avec l'installation de ce dispositif de sécurité en mer, aujourd'hui, aucun criminel ne peut opérer dans les eaux béninoises sans être détecté.

Grâce à une coordination efficace, le centre peut intervenir rapidement pour protéger les usagers de la mer, qu'il s'agisse des commerçants, des pêcheurs ou d'autres acteurs.

Il veille également à la sécurité du transport maritime, garantissant ainsi un environnement stable et sécurisé pour les investisseurs étrangers.

En garantissant une surveillance constante et en offrant une assistance rapide, il contribue non seulement à la sécurité des usagers, mais aussi à la protection de l'environnement marin et au développement économique du pays.

# Merci de votre attention

Faire du Bénin,  
une Puissance  
Economique

